

**ASSOCIATION SCOLAIRE ET PARASCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU
HAUT-LAC**

LE COMITE DE DIRECTION

Préavis N° 01/2024

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

**ACQUISITION DE DEUX CLASSES EN PAVILLONS SCOLAIRES POUR
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE A VILLENEUVE ET DE QUATRE CLASSES EN
REPLACEMENT DU PAVILLON ECUBLENS A VILLENEUVE**

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1 Préambule

Au vu du développement urbanistique considérable de ces dernières années dans les communes du Haut-Lac, la population scolaire n'a cessé de croître. Entre les rentrées de 2021 et de 2024, le nombre d'élèves a augmenté, faisant passer les effectifs de 1350 à 1470 élèves.

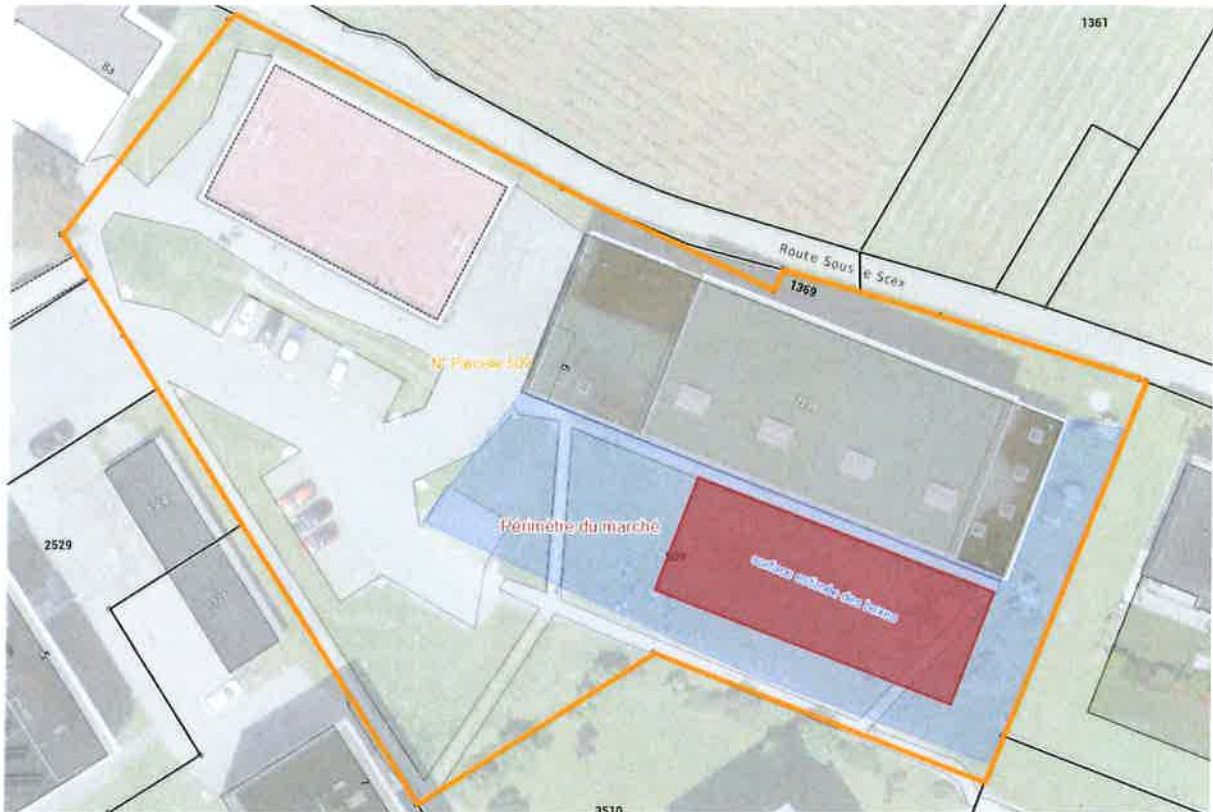
Le manque de locaux scolaires nécessite la recherche permanente de solutions afin de répondre au mieux aux besoins de l'établissement primaire et secondaire de Villeneuve Haut-Lac. Dans l'attente de la réalisation d'un nouveau collège intercommunal, il s'agit de trouver des solutions provisoires qui permettent d'absorber les élèves du bassin de population ciblé.

Dans le cadre de l'adaptation de nos infrastructures éducatives aux besoins croissants de notre population écolière, nous sommes confrontés à la nécessité d'augmenter notre capacité d'accueil. Pour la rentrée scolaire de 2024, il est impératif de disposer de 2 classes supplémentaires pour accommoder l'afflux d'élèves.

Les installations actuelles, connues sous le nom de "boxes Ecublens", qui ont été érigées il y a plus de vingt ans, qui disposent de quatre classes ne répondent plus aux normes de sécurité et de confort requises. Leur état de dégradation avancée rend leur utilisation inadéquate pour nos standards éducatifs. En réponse à cette situation, un projet ambitieux a été mis en place pour construire un collège flambant neuf de 9 classes, d'une bibliothèque et des bureaux de l'ASPIHL sur le site actuel des pavillons Ecublens.

Pour assurer la continuité de l'enseignement pendant la période de construction, qui s'étendra jusqu'au printemps 2026, nous avons prévu l'installation de 6 salles de classe temporaires. Quatre en remplacement des salles de classe situées dans les pavillons Ecublens et 2 classes pour pallier le manque de classes dès la rentrée scolaire de 2024. Ces boxes provisoires seront situées à proximité immédiate de la salle de gymnastique existante, permettant ainsi de maintenir une proximité fonctionnelle avec les autres infrastructures scolaires.

Une fois les travaux du nouveau collège achevés, un projet d'expansion de la salle de gymnastique est envisagé. L'espace libéré par le retrait des boxes provisoires sera réaffecté à l'agrandissement et à la modernisation de notre complexe sportif. En effet, le manque en locaux sportifs est une réalité pesante pour les élèves du cercle scolaire, notamment pour la centaine d'élèves de la plaine.



- Le périmètre est représenté par la zone bleue ci-dessus qui se situe sur la parcelle N° 509 du territoire de la commune de Villeneuve.

La stratégie adoptée par le Comité de direction de l'ASPIHL afin de répondre à l'urgence en besoin de locaux scolaires a abouti à l'adoption de deux combinaisons.

Il s'agit d'une part, pour le site de la Tour Rouge, de la location de modules provisoires de deux classes indispensables pour la rentrée 2024. Ces modules métalliques préfabriqués seront sous contrat de location pour une durée de 20 mois, renouvelable en fonction de l'avancement du projet de construction du nouveau collège.

D'autre part, il s'agit de la location de modules provisoires de quatre salles de classe en remplacement des classes Ecublens. Ces modules métalliques préfabriqués seront sous contrat de location à durée de 17 mois, également renouvelable.

2 Contexte actuel

Dans le cercle scolaire du Haut-Lac, une augmentation constante des élèves nous donne le taux de variation le plus élevé du canton. Les discussions avec la Direction de l'établissement ont cours depuis quelques temps maintenant et leurs prévisions s'affinent de mois en mois. Ainsi, en tenant compte du nombre d'élèves, mais surtout de leur lieu d'habitation, il est possible aujourd'hui d'évaluer les besoins suivants pour la rentrée d'août 2024 :

**Répartition des classes dans les
bâtiments pour les années scolaires
2023-24 et 2024-25**

	Chessel		Noville		Rennaz		Roche				Villeneuve			
	23-24	24-25	23-24	24-25	23-24	24-25	Prés-Clos		Salines		Lac		Tour Rouge	
							23-24	24-25	23-24	24-25	23-24	24-25	23-24	24-25
1-6P	1	1	2	2	3	3	12	12			16	15	9	11
7-8P									6	6	7	8		
9-11S													20	20
Total	1	1	2	2	3	3	12	12	6	6	23	23	29	31

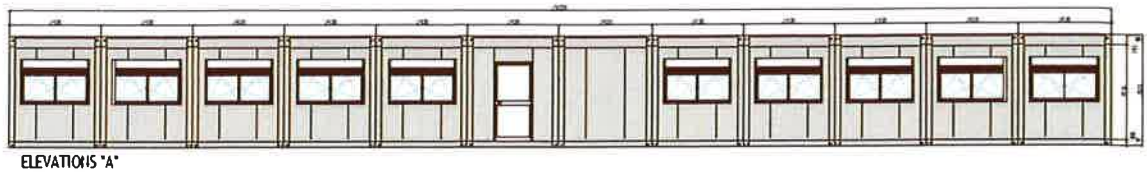
Etat au 12 mars 2024

Ces projections démontrent que le nombre de classes passera de 123 à 125 en une année par effet de seuil. Le besoin pour août 2024 revêt donc un caractère urgent de construction. Notons également que l'augmentation devrait continuer. C'est la raison pour laquelle 9 classes ont été prévues dans le nouveau collège offrant une disponibilité de trois classes

3 Description du projet

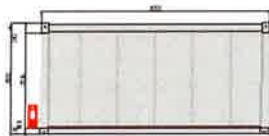
La nouvelle structure, composée de modules préfabriqués en acier, permettra d'accueillir six salles d'enseignement d'environ 70 m², des sanitaires et des vestiaires. Le projet prévoit une implantation sur deux niveaux.



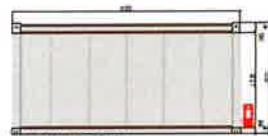


ELEVATIONS "A"

3)

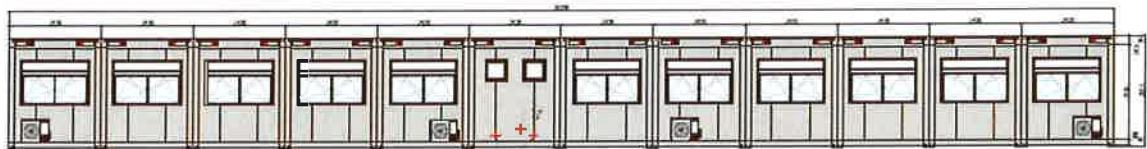


ELEVATIONS "B"



ELEVATIONS "D"

4)



ELEVATIONS "C"

Ø110

DESCRIPTION DE CONSTRUCTION TYPE AR 0.20

Construction cadre: Construction soudée en acier contenant des profilés creux et des profilés laminés, renforcée avec des ossatures transversales.

Protection contre la

corrosion:

Cadre	apprêté et peint
Revêtement extérieur en tôle profilée	galvanisé
Tôle de toit et de fond	galvanisé

Construction toit:

Couverture de toit en tôle lisse, zinguée, épaisseur 0.60 mm, fixée sur porteurs en bois, visés au cadre, formant une unité à l'épreuve des torsions. Revêtement du plafond en panneaux agglomérés (E1, V20) épaisseur 10 mm, revêtu double face, couleur blanc. Charge toit admise (charge de neige) 100 kg/m² (1000 N/m²) charge supérieure sur demande.

Isolation avec de la mousse PU, 140 mm, U = 0.14 W/m²K.

Construction paroi:	Panneau PU avec revêtement extérieur en tôle d'acier profilé, zingué, épaisseur 0.60 mm, couleur RAL 9010. Isolation avec de la mousse PU, 110 mm, U = 0.19 W/m2K.
Construction sol:	Sol en tôle lisse, zingué, épaisseur 0.60 mm, fixée sur les porteurs transversaux de sol. Panneaux en particules mélaminées, imprégnés de résine étanche, épaisseur 22 mm, V100 E1. Charge au sol admise 200 kg/m2 (2000 N/m2) charge supérieure sur demande. Isolation avec de la mousse PU, 110 mm, U = 0.19 W/m2K.
Revêtement sol:	Revêtement de sol en PVC, épaisseur 2.0 mm, collé en plein et joints soudés, couleur gris chiné. Pont plancher en tôle d'acier chromé.
Peinture extérieure:	Vernis à deux composants, RAL 9010 (blanc pur) panneau de toit RAL 5010 (bleu océan).
Revêtement intérieur:	Plafond en panneaux de bois, revêtus double face de matière en PVC, épaisseur 10 mm, couleur blanc. Parois en tôle d'acier zingué, épaisseur 0.60 mm, couleur RAL 9010.
Cloisons intérieurs:	Cloisons à double paroi.
Porte extérieure :	Porte, type MZ, 875 x 2000 mm, avec serrure cylindrique et poignée. U = 0.86 W/m2K.
Fenêtres :	Fenêtres en PVC 950 X 1200 mm, avec ouverture oscillo-battante et store en aluminium. Triple vitrage. U = 0.7 W/m2K (verre)
Installation	
électrique:	230/400 V, combinaison entrée/sortie CEE 32 A. Coffret avec FI et disjoncteurs, 1 interrupteur / prise par porte. Lampes 1 x 36 W et triple prises selon besoins. Toutes les conduites sont encastrées.
Pompe à chaleur air/air	

4 Equipement

Les salles d'enseignement seront équipées d'un lavabo avec arrivée d'eau froide. Le mobilier (tables, chaises et armoires de rangement) sera transféré du collège Lac pour les deux classes, et pour les quatre classes le mobilier sera transféré du pavillon Ecublens.

Le présent préavis est formellement conditionné par la réserve suivante :

La réalisation des 4 salles de classe supplémentaires est conditionnée par le résultat de la mise à l'enquête et l'acceptation du crédit de construction accepté par le Conseil Intercommunal relatif au nouveau collège situé dans le complexe scolaire de la Tour Rouge.

5 Délais de réalisation prévus

Avril 2024 :	demande de dispense d'enquête des deux classes pavillons
Mai 2024 :	présentation du préavis location pavillons au Conseil intercommunal
Juillet 2024 :	mise à l'enquête des 6 classes pavillons
Avril août :	préparation des terrains et installation des modules 2 classes
Août 2024 :	remise des deux classes pavillons aux écoles
Septembre 2024	présentation du préavis crédit de construction au Conseil Intercommunal
Novembre 2024	mise en place des 4 classes supplémentaires
Decembre2024	déménagements des classes Ecublens

6 Coûts financiers

L'amortissement de la location et de l'installation (Fr. 286'800.00) des pavillons sera effectué sur la durée d'utilisation de ces derniers. Le solde soit Fr. 292'682.00 sera regroupé avec le préavis de la construction du nouveau collège.

Appel d'offres sur invitation : l'adjudicataire qui a remporté le marché est MBox Getaz -Miauton

Pavillon modulaire Villeneuve (deux classes)

Location de modules pour une durée de 20 mois Fr 3'600.-	Fr.	72'000.00
Installation/démontage des pavillons	Fr.	17'800.00
Installation de chantier, préparation du terrain et fondations	Fr.	35'500.00
Raccordements techniques : ELEC, CAD, FO, EU, EC, WLAN, etc.	Fr.	89'120.00
Aménagements extérieurs	Fr.	20'000.00
Honoraires	Fr.	8'000.00
Divers et imprévus	Fr.	13'000.00
<i>Total HT</i>	<i>Fr.</i>	<i>255'420.00</i>
<i>TVA 8.1%</i>	<i>Fr.</i>	<i>20'689.02</i>
Total location TTC	Fr.	276'109.02

Pavillon modulaire de Villeneuve quatre classes

Location de modules pour une durée de 17 mois Fr 7'200.-	Fr.	122'400.00
Installations/démontage	Fr.	35'100.00
Installation de chantier, préparation du terrain et fondations	Fr.	20'000.00
Raccordements techniques : ELEC, CAD, FO, EU, EC, WLAN, etc.	Fr.	35'140.00
Aménagements extérieurs	Fr.	10'000.00
Déplacement Bibliothèque	Fr.	40.000.00
Honoraires	Fr.	8'000.00
Divers et imprévus	Fr.	10'000.00
<i>Total HT</i>	<i>Fr.</i>	<i>280'640.00</i>
<i>TVA 8.1%</i>	<i>Fr.</i>	<i>22'731.84</i>
Total location TTC	Fr.	303'371.84
Investissement Total	Fr	579'480.86
Total TTC arrondi à	Fr	579'482.00

7 Conclusion

En conclusion, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal de l'ASPIHL

- Vu le préavis 01/2024
- Oui le rapport de la Commission de Gestion et Finances chargée de l'étude de cet objet
- Considérant que ledit objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

1. D'approuver le préavis relatif à un crédit d'investissement pour l'acquisition de modules préfabriqués.
2. D'accorder au CODIR de l'ASPIHL un crédit d'ouvrage de Fr 276'110.00 TTC pour la location et installation de pavillons scolaires nécessaires pour accueillir deux salles d'enseignement supplémentaires pour la rentrée scolaire 2024.
3. D'accorder au CODIR de l'ASPIHL un crédit d'ouvrage de Fr 303'372.00 TTC pour la location et installation de pavillons scolaires nécessaires pour accueillir quatre salles d'enseignement supplémentaires et au déplacement de la bibliothèque uniquement à condition de l'acceptation du crédit de construction et de l'obtention du permis de construire.
4. D'autoriser le financement de cet investissement par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du marché

Au Nom du Comité de Direction de l'ASPIHL

Le président

Marc-Olivier Narbel

La secrétaire

Diamanta Maliqi



Villeneuve, le 22 mars 2024.